Zeitschrift: Le messager suisse de Paris : organe d'information de la Colonie

suisse

Herausgeber: Le messager suisse de Paris

Band: 4 (1958)

Heft: 9

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LE MESSAGER SUISSE DE FRANCE

TOULOUSE

La célébration de notre Fête nationale s'est déroulée dans la soirée du 2 août, dans la propriété de la famille Charrié, membres de l'Association des Prisonniers de Guerre Internés en Suisse, et grands amis de notre Pays.

Sous la présidence de M. le Consul Général Berthod, accompagné de sa charmante épouse, notre Fête, empreinte du sentiment national, fut pleinement réussie.

Notre Président, M. Zryd, prit la parole pour transmettre le message du Président de la Confédération et évoquer les liens étroits unissant les Suisses de l'étranger à la Patrie.

M. Berthod, à son tour, exprima sa joie de se trouver dans cette si vivante colonie suisse de Toulouse, où le groupe des Jeunes donne un exemple d'unité suisse à toutes les colonies de l'Etranger.

Tous les membres présents unirent ensuite leurs voix pour chanter « O Monts indépendants » auquel succéda le Cantique suisse.

Le parc était brillamment illuminé et décoré de lampions aux couleurs des Cantons. Pour terminer, l'assistance rassemblée autour d'un magnifique feu du 1° août, chanta, avec joie et ferveur, les chants suisses les plus aimés.

LILLE

Le 1er août. — Les abonnés du « Messager consulaire » ont pris connaissance du message du Président de la Confédération aux Suisses de l'étranger, qui leur est envoyé avec ce Bulletin et que nous publions cidessous

Par ailleurs, le Club suisse a convié ses membres et tous les compatriotes de la région lilloise, à se réunir, le samedi 26 juillet au soir, pour célébrer la Fête nationale suisse. La réunion eut lieu au Palais de la Bière (face au square Faidherbe) et remporta un succès mérité.

Pour les amateurs de judo. — Notre compatriote Albert Senn, professeur de judo, a emmené ses jeunes élèves à Olten où, du 4 au 22 août, ils ont donné au public suisse des démonstrations de jiu-jitsu. Comme préliminaires à ce camp de vacances, une Journée francosuisse a été organisée à la Maison des Jeunes et de la Culture, Château Catteau, 93, rue Jean-Jaurès, à Croix, le 27 juillet. De 10 à 13 heures, nos compatriotes y ont été les bienvenus, pour assister aux exercices de défense des jeunes ceintures noires.

Message du Président de la Confédération.

Chaque année, le 1er août, nous commémorons dans la joie et la gratitude la fondation de notre Confédération. Ces sentiments ne sont pas le privilège des seuls Suisses qui vivent au pays ; lorsqu'il s'agit de célébrer notre Fête nationale, les Suisses établis hors de nos frontières ressentent tout particulièrement la fermeté des liens qui les unissent à la patrie.

Aussi est-ce une grande joie pour moi, chers compatriotes de l'étranger, de vous adresser, à l'occasion du 1er août, le salut de la patrie. Le Conseil fédéral, et avec lui le peuple suisse tout entier, tiennent à vous confirmer en ce jour que vous êtes pleinement des nôtres. Qu'à cette joie soit associée aussi la reconnaissance que nous vous devons pour votre fidélité et votre attachement à la patrie lointaine, vous qui portez témoignage devant les autres peuples de l'existence de la Confédération suisse, vous dont, selon la meilleure tradition, le travail et les œuvres font honneur à notre pays dans le monde entier.

Il nous incombe toujours à nouveau d'affirmer le renom et la position de notre pays. Devant les antagonismes et la tension qui ne cessent de dominer la situation politique mondiale, la Suisse doit s'imposer pour mission particulière de contribuer de toutes ses forces à la détente internationale. Nous ne pourrons toutefois accomplir cette tâche que si chacun de nous, à l'étranger et au pays, y collabore dans la mesure de ses moyens.

Je joins au salut de la patrie mes vœux les meilleurs pour votre bonheur personnel. En ce jour de Fête nationale, nous sommes de pensée et de cœur avec vous.

> Th. Holenstein, Président de la Confédération.

Jeune fille suisse cherche chambre et demipension pour début novembre. Excellentes références. Faire offre à la rédaction.

Dame seule cherche studio meublé ou souslocation dans appartement. Ecrire au journal qui transmettra.

REDACTION: SILVAGNI-SCHENK, 17^{b1}, quai Voltaire. — GERANT: F. LAMPART
SIEGE SOCIAL: 10, rue des Messageries, Paris, X°. C.C.P. Messager suisse de Paris 12273-27. — Prix de l'abonnement: Fr. 500
IMPRIMEUR: A. COUESLANT, 1, rue des Capucins, Cahors (Lot). — 93.067. — Dépôt légal: III-1958 N° 32/1958

La revue n'est pas vendue au numéro, mais uniquement par abonnement. « Le Messager » n'est pas en vente publique. Pour vous le procurer, adressez-vous au siège du journal.